

# **Interprétation de la sérologie de dépistage du CMV pendant la grossesse**

**Algorithmes validés par**

**Le Centre National de Référence des HERPESVIRUS**

**Le Laboratoire de Biologie Médiale de Référence VIRUS ET PERINATALITE (Juin 2025)**

**Pr Sophie ALAIN** (CNR Herpesvirus)

**Pr Sébastien HANTZ** (CNR Herpesvirus)

**Dr Marianne LERUEZ-VILLE** (CNR Herpesvirus)

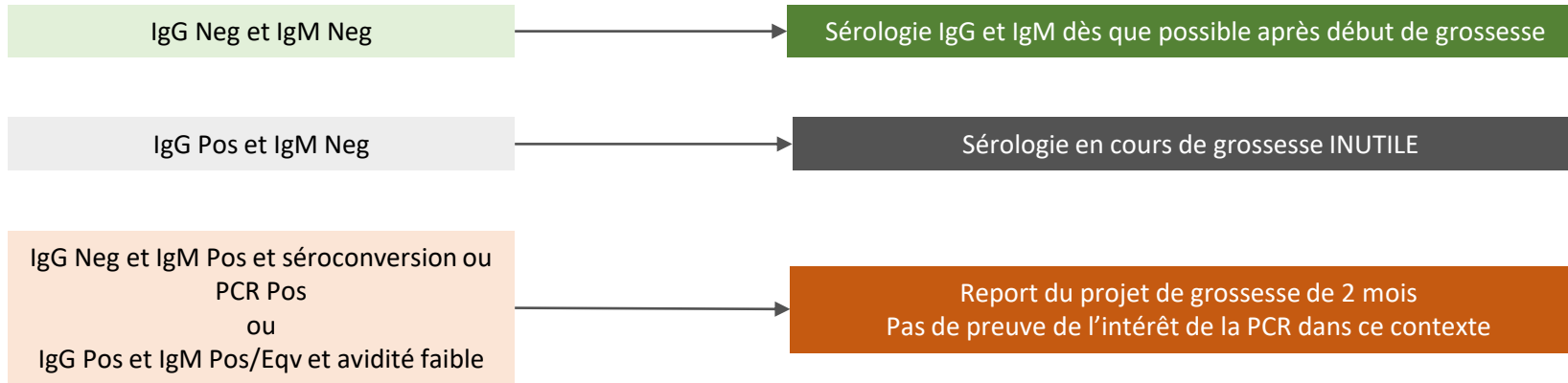
**Pr Christelle VAULOUP-FELLOUS** (LBMR Virus et Périnatalité)

**Dr Perrine COSTE MAZEAU** (Gynécologue Obstétricien – CNR Herpesvirus)

**Pr Yves VILLE** (Gynécologue Obstétricien – APHP)

**Pr Olivier PICONE** (Gynécologue Obstétricien – APHP)

## Interprétation de la sérologie effectuée avant la conception



## Femme connue séropositive pour le CMV avant la grossesse

Pas de suivi sérologique ni moléculaire

## Femme > 14 SA statut CMV négatif ou inconnu

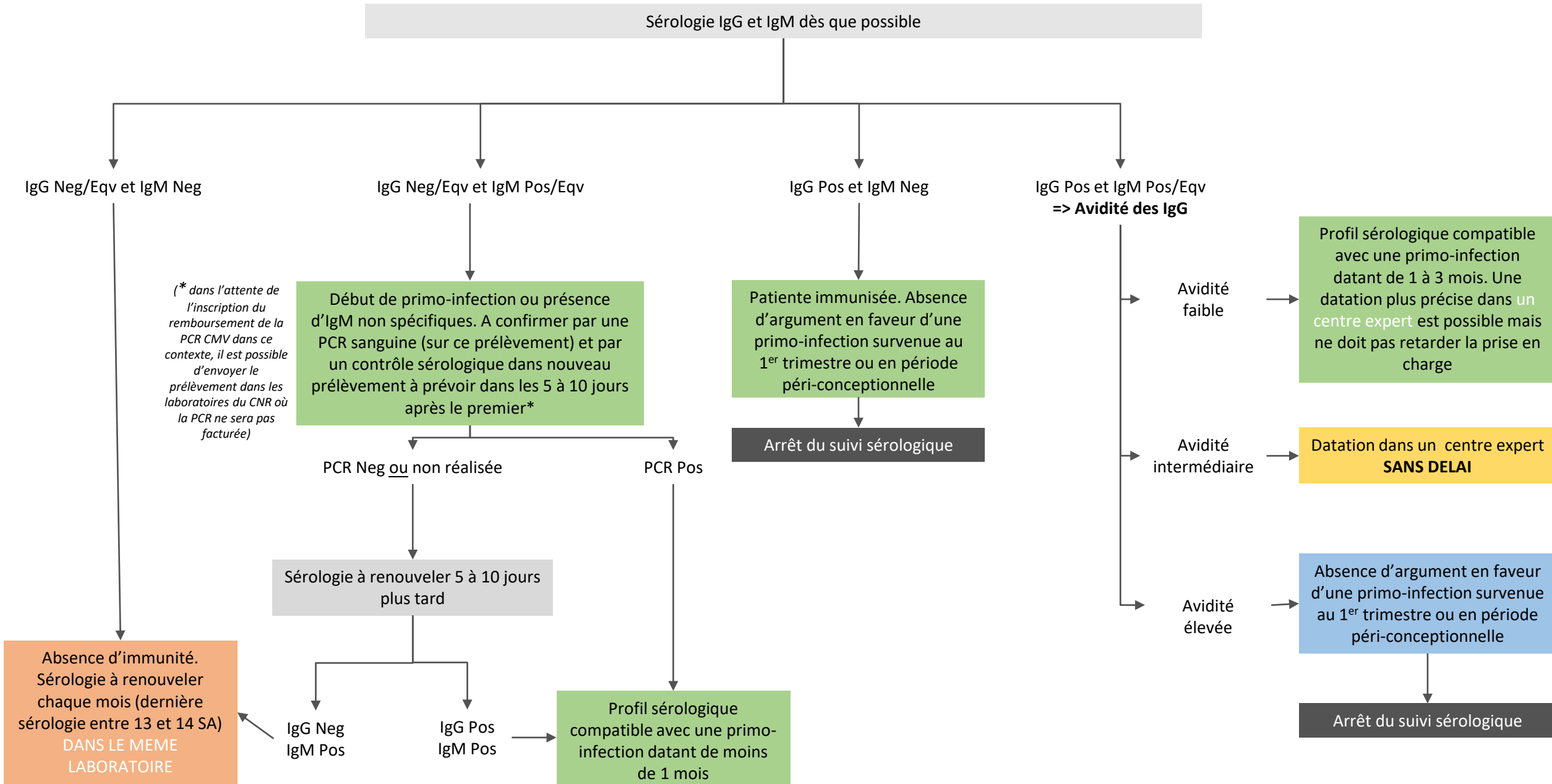
Pas de suivi sérologique ni moléculaire

Une sérologie CMV faite après 14 SA ne permet pas d'exclure avec une sensibilité suffisante la survenue d'une primo-infection du 1<sup>er</sup> trimestre ou en période péri-conceptionnelle

Si volonté de rattrapage du dépistage

Prescrire la sérologie sur un sérum de début de grossesse (ne pas faire de dépistage après 14 SA)

# Femme < 14 SA statut CMV négatif ou inconnu



# Recherche d'un sérum du début de grossesse

- Conserver les sérums au moins 1 an est une obligation légale

L'arrêté du 19 juillet 2023 précise que les laboratoires de biologie médicale doivent conserver les échantillons biologiques réalisés lors d'examens, conformément aux besoins cliniques, aux exigences figurant dans la nomenclature des actes de biologie médicale et aux recommandations des sociétés savantes du domaine (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047873468>). La table nationale de biologie précise que « les sérums ayant fait l'objet d'un examen en vue du diagnostic d'une affection virale ou parasitaire doivent être conservés congelés à -18° C au moins un an » ([http://www.codage.ext.cnamts.fr/codif/nabm/telecharge/index\\_tele.php?p\\_site=AMELI/](http://www.codage.ext.cnamts.fr/codif/nabm/telecharge/index_tele.php?p_site=AMELI/))

- Prélèvement pour bHCG : Recommandation SFM 2023

Les laboratoires doivent également conserver les sérums bHCG positifs des femmes âgées de 15 à 50 ans. congelés à -18° C au moins un an (<https://www.sfm-microbiologie.org/2024/01/04/conservation-dechantillons-biologiques-nouvel-arrete-19-07-2023/>). Ce prélèvement en général très précoce permettra le plus souvent de statuer sur une infection maternelle en cours de grossesse.

- Autres prélèvements

Prélèvements à visée de dosage hormonaux (PMA)

Prélèvement de dépistage de la T21

- Où?

Recommandation SFM 2023

En raison des variations importantes des titres d'anticorps pour un même prélèvement avec différentes techniques sérologiques, ces sérums doivent être analysés dans un unique laboratoire. A cet effet, les laboratoires peuvent être amenés à se solliciter mutuellement pour le transfert des échantillons sanguins (<https://www.sfm-microbiologie.org/2024/01/04/conservation-dechantillons-biologiques-nouvel-arrete-19-07-2023/>)

En pratique => centre expert

- Comment?

Transport à + 4°C